

République De Djibouti



Institut Supérieur de Comptabilité
et Administration des Entreprises

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR COMPTABILITE ET GESTION DES ORGANISATIONS Mention Assez-Bien

Vu la loi n° 151/AN/06/5ème L modifiant la loi n°96/AN/00/4ème L portant orientation du système éducatif djiboutien ;

Vu la loi n° 162/AN/12/6ème L portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;

Vu le décret n° 2014-121/PR/MENSUR fixant les modalités d'autorisation, d'ouverture, d'extension et de modification des établissements d'enseignement supérieur privé ;

Vu le décret n° 2020-011/PR/MENSUR fixant les conditions et modalités d'octroi, aux établissements privés d'enseignement supérieur, de l'accréditation des filières de formation et de son retrait ;

Vu l'arrêté n° 2014-742/PR/MENSUR accordant l'autorisation d'ouvrir et de diriger un Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises signé le 11/12/2014 ;

Vu l'arrêté n° 2019-035/PR/MENSUR accordant l'accréditation des formations de BTS de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) pour la période du 29/01/2019 au 28/01/2021 ;

Vu le procès-verbal du jury d'examen du 14/07/2021, attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévu par les textes réglementaires du Brevet de Technicien Supérieur ;

Le présent diplôme est décerné à **RABIHA SOULEIMAN BARKAT**, né(e) le 15/10/2001 à DJIBOUTI, au titre de l'année universitaire 2020/2021.

Fait à Djibouti, le 3 avril 2022

Diplôme reconnu par l'Etat

Titulaire

Directrice de l'établissement

MME CHOUKRI ABDILLAHI MOHAMED

Présidente du jury d'examen

MME IDIL AHMED BOCK



ISCAE/B/0136